

AIGONDIGNE

Nombre de membres :

- En exercice : 46
- Présents : 26
- Votants : 29
- Procuration(s) : 3
- Absent(s) excusé(s) : 7
- Absent(s) : 13

DEL 2020_008

Date de convocation :

Le 22 janvier 2020

Date d'affichage :

Le 23 janvier 2020

Fait à Aigondigné,

Le 28 Janvier 2020

Ont signé au registre tous les
membres présents.

L'an deux mil vingt, le 28 janvier à 20h30, les membres du Conseil Municipal, ont été légalement convoqués en séance ordinaire par Patricia ROUXEL, Maire de la commune d'Aigondigné, à la salle des fêtes, Place de la Mairie, Mougou, 79370 Aigondigné.

CONVOQUES : Audoux Angélique, Autret Erwan, Auzanneau Danièle, Babin Olivier, Baraton Claude, Barbareau Freddy, Berton Jean-Claude, Biraud Vanessa, Boinier Philippe, Bourdier Christine, Brelay Lylian, Carpentier Ludovic, Chailier Catherine, Chardavoine Laetitia, Chauvineau Julien, Chiasson Isabelle, Clerf Danièle, Compère Francis, Cousset Alain, Dagois Françoise, Daguts Karine, Didier Emilien, Duchemin Jean-Luc, Ecale Laurence, Garnier Céline, Girault Maryvonne, Gomes-Teixeira François, Guibert Monique, Hipeau Gaëlle, Lahmiti Nicole, Le Bars Arlette, Lombard Jacques, Magne Didier, Martinez Olivier, Noizet Michel, Parant Dominique, Portet Sébastien, Rivault Pierre, Rivault Rachel, Rouxel Patricia, Simon Thierry, Texier Fernando, Thibault Evelyne, Trébeau Audrey, Trochon Patrick, Villanneau Emmanuel.

Excusé(e)(s) et pouvoir(s) :

PARANT Dominique, pouvoir à TROCHON Patrick
CHARDAVOINE Laetitia, pouvoir à GARNIER Céline
AUTRET Erwan, pouvoir à BARBAREAU Freddy,
AUDOUX Angélique, pouvoir à VILLANNEAU Emmanuel

Excusé(e)(s) :

DUCHEMIN Jean-Luc,
SIMON Thierry
HIPEAU Gaëlle

Absent(e)(s) :

BABIN Olivier, BARATON Claude, BERTON Jean-Claude,
BRELAY Lylian, CHAILIER Catherine, CHAUVINEAU Julien,
CHIASSON Isabelle, ECALE Laurence, GIRAULT Maryvonne,
LAHMITI Nicole, PORTET Sébastien, RIVault Rachel,
TREBEAU Audrey

Secrétaire de séance :

TROCHON Patrick

Délibération 2020_008 : RESSOURCES HUMAINES

Objet : Ouverture de poste

Compte tenu du départ du responsable des services techniques, il convient de procéder au recrutement d'un nouvel agent. L'offre d'emploi a été publiée pour un recrutement le plus rapidement possible.

Cependant, afin de bénéficier d'un maximum de candidatures, l'offre a été rédigée avec plusieurs grades dont celui de technicien territorial et celui d'agent de maîtrise principal qui ne figurent pas au tableau des effectifs de la collectivité.

Il est donc nécessaire d'ouvrir le poste à temps complet à compter du 1er mars 2020 au grade de technicien territorial et au grade d'agent de maîtrise principal.

Les grades ne correspondant pas au recrutement final seront fermés ensuite.

L'assemblée, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents et/ou représentés de :

- **D'ouvrir à compter du 1^{er} mars 2020 une poste d'agent de maîtrise principal à temps complet et un poste de technicien territorial à temps complet.**

Le Maire,
Patricia ROUXEL



Certifiée exécutoire par la Préfecture des Deux-Sèvres, le :

Mme le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.